

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juillet 2015

---

MODERNISATION DU DROIT DE L'OUTRE-MER - (N° 2910)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL169

présenté par  
Mme Zanetti, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

A l'alinéa 35, après la référence : "L. 756-4," , insérer les mots : "au premier et "

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.